



## Concept de protection

### **Reprise de l'enseignement présentiel et réouverture de l'école à journée continue à partir du 11 mai 2020**

---

Quelques réflexions préliminaires :

- Malgré la présence de beaucoup de personnes, nous voulons éviter les cas particulièrement graves de COVID-19 et de maintenir le taux de nouveaux cas d'infection à un faible niveau. Une attention particulière est portée à la santé des personnes vulnérables.
- Dans les semaines et les mois à venir, nous voulons tous apprendre ensemble comment nous pouvons maintenir un bon fonctionnement et une bonne vie scolaire compte tenu de la situation du coronavirus.
- À l'école d'Evilard, nous tentons une approche étape par étape. Le présent concept de protection décrit la reprise de l'enseignement présentiel pour l'instant jusqu'à une éventuelle phase 3, qui prévue par le Conseil fédéral pour le 8 juin 2020. C'est une situation nouvelle pour nous tous, et nous prendrons la liberté d'adapter en permanence le concept de protection aux besoins actuels.
- Le présent concept est basé sur les directives suivantes :
  - o Directives de la Confédération, en particulier de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) :  
[COVID-19 : Principes de base pour la reprise de l'enseignement présentiel à l'école obligatoire](#) (PDF, 195 kB, 01.05.2020)
  - o Directives du canton de Berne, en particulier de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne :  
[Guide pour la reprise de l'enseignement présentiel \(Etat au 30 avril 2020\)](#) (PDF, 351 Ko, 16 pages)



## 1. Mesures générales de protection

Directives de la Confédération et du Canton de Berne	Mise en œuvre à l'école d'Evilard
<p><u>Règles générales de conduite et d'hygiène</u> Les règles et mesures d'hygiène visant à empêcher la propagation du virus doivent souvent être abordées et pratiquées avec les élèves. Ces derniers doivent aussi être sensibilisés afin d'adopter un comportement réduisant les risques de propagation. En effet, une seconde vague de contamination donnerait de nouveau lieu à des mesures radicales.</p>	<p>Les enseignant-e-s expliquent aux élèves comment le virus se transmet et leur apprennent à se protéger et à protéger les autres. Pour ce faire, les <a href="#">règles d'hygiène et de conduite</a> sont communiquées de manière adaptée à chaque âge et régulièrement mises en pratique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garder ses distances</li> <li>• Se laver soigneusement les mains</li> <li>• Éviter de se serrer la main</li> <li>• Ne pas partager la nourriture et les boissons</li> <li>• Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du bras</li> <li>• Rester à la maison lorsque les symptômes apparaissent</li> </ul>
<p><u>Stations hygiéniques</u> Installation appropriée de stations hygiéniques aux endroits sensibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distributeur de savon liquide</li> <li>• Serviettes à usage unique</li> <li>• Produit désinfectant pour les mains pour les adultes (enfants uniquement à titre exceptionnel)</li> </ul>	<p><u>Hygiène des mains</u> Les classes et la salle des maîtres sont équipées de stations hygiéniques pour les mains avec distributeur de savon liquide. Les personnes qui occupent des salles qui ne sont pas pourvues de station hygiénique (enseignement spécialisé) utilisent une station hygiénique existante (aux toilettes, lavabos de l'école à journée continue, etc.) et l'indiquent à leurs élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distributeur de savon liquide et serviettes à usage unique à toutes les stations d'hygiène (les serviettes seront jetés).</li> <li>• Désinfectant pour les mains destinés aux adultes (les enfants utilisent le désinfectant que dans des cas exceptionnels).</li> <li>• Les poubelles des stations d'hygiène sont vidées quotidiennement (midi et soir).</li> <li>• Les couvercles des poubelles sont enlevés.</li> </ul>
<p><u>Nettoyage des surfaces</u> Les surfaces, les interrupteurs, les poignées de porte et de fenêtre, les rampes ainsi que les infrastructures sanitaires et les lavabos doivent être nettoyés à intervalles réguliers, si possible plusieurs fois par jour.</p>	<p><u>Nettoyage des surfaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les vestiaires et garderobes sont nettoyés quotidiennement.</li> <li>• Les interrupteurs, les poignées de fenêtres, les rampes d'escalier ainsi que les toilettes et les lavabos sont nettoyés 2 fois par jour (midi et soir).</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les poignées de portes de toutes les entrées des bâtiments et des salles de classe, la poignée du réfrigérateur et les machines à café sont nettoyées 3 fois par jour (grande récréation, midi et après-midi)</li> <li>• Equipements sportifs et de jeux/jouets : les jeux /jouets sont nettoyés régulièrement. Tous les équipements sportifs sont nettoyés avec une lingette désinfectante avant et après utilisation. Des produits de nettoyage appropriés sont à disposition sur place.</li> <li>• Ordinateurs portables des élèves : les élèves nettoient les ordinateurs portables avec une lingette désinfectante après chaque utilisation.</li> <li>• Autres surfaces : des sprays désinfectants sont à disposition dans chaque classe.</li> </ul>
<p><u>Aérer</u> <i>Tous les locaux doivent être aérés de manière régulière et suffisante ; dans les salles de classe, ce doit être fait après chaque période d'enseignement.</i></p>	<p><u>Aérer</u> Les salles de classe doivent être aérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pendant 5 minutes après chaque leçon</li> <li>• pendant au moins 10 minutes à la grande récréation.</li> </ul> <p>Pour cela, il faut ouvrir complètement les fenêtres et les portes restent fermées (les enseignant-e-s qui sont dans le nouveau bâtiment veillent à ce que les charnières des fenêtres ne soient pas endommagées lors de l'aération – il vaut mieux rester sur place).</p>
<p><u>Masques d'hygiène</u> <i>Le port de masques d'hygiène n'est pas opportun dans le contexte scolaire. Des masques doivent être à disposition dans l'école pour certaines situations (apparition de symptômes chez une personne sur place, utilisation pour le chemin du retour ou une éventuelle attente dans le bâtiment).</i></p>	<p><u>Masques d'hygiène</u> En principe, il n'est pas pertinent de porter un masque à l'école, car les règles d'hygiène et de distance restent le moyen de protection le plus efficace. Nous veillons donc à ce que les règles en la matière soient respectées. Cependant, l'utilisation du masque est recommandée dans certaines situations, notamment pendant l'enseignement si la distance avec les élèves à partir du cycle 2 ne peut être maintenue.</p> <p>L'école dispose de 200 masques. 5 masques d'hygiène sont déposés dans chaque pharmacie scolaire (lieux : salle de préparation des enseignants, école enfantine sud, école enfantine nord, école à journée continue et salle de gymnastique). Ces masques sont uniquement destinés aux personnes qui présentent des symptômes. Le reste des masques se trouvent à la direction de l'école.</p>
<p><u>Accès au site de l'école</u> <i>Les adultes qui ne sont pas directement impliqués dans l'activité scolaire doivent éviter de pénétrer sur le site de l'école.</i></p>	<p><u>Accès au site de l'école</u> Les adultes qui ne sont pas directement impliqués dans l'activité scolaire doivent éviter de pénétrer sur le site de l'école, dans un premier temps jusqu'à la fin de la phase 2 de l'assouplissement des mesures.</p>



	Par conséquent, les visites des parents dans les écoles pendant cette période ne sont possibles que dans des cas exceptionnels et doivent toujours être annoncées à l'avance.
<p><u>Activités scolaires</u> <i>Les activités présentant un haut risque de transmission doivent être évitées.</i></p>	<p><u>Activités / manifestations scolaires</u> Tous les activités et manifestations scolaires qui nécessitent l'intervention de personnes externes ou entraînent le regroupement d'un grand nombre de personnes seront annulées jusqu'en fin d'année scolaire 2019/2020. Cela comprend les activités suivantes : les camps, les courses d'école avec utilisation des transports publics, la semaine d'escalade, les soirées de parents, la fête de fin d'année scolaire, la soirée de l'école à journée continue, etc.</p>
<p><u>Récréation</u> <i>Ne pas trop mélanger les classes (à cause de la traçabilité), donc dans les grandes écoles prévoir des récréations échelonnées.</i></p>	<p><u>Élèves</u> Pour l'instant, jusqu'au début de la phase 3 de l'assouplissement des mesures, la grande récréation se déroule séparément (physiquement, géographiquement) selon le cycle. La zone de récréation du côté sud de l'école est destinée au cycle 1. La zone située au nord de l'école est réservée aux élèves du cycle 2. La ludothèque et le Bike- et Skatepark resteront fermés jusqu'au 8 juin au moins.</p> <p><u>Enseignant-e-s</u> La grande récréation se déroule dans la salle des maîtres et dans la salle de préparation ou, par beau temps, sur la terrasse sud-ouest près de la table de ping-pong. Chaque salle dispose d'une machine à café. Il faut veiller à garder ses distances entre les enseignant-e-s.</p>
<p><u>Séparation de la circulation des personnes du cycle 1 et cycle 2</u> <i>Toutes les activités impliquant un contact physique entre des enfants et des adolescents doivent être évitées.</i></p>	<p><u>Entrée de l'école et escaliers</u> Pour l'instant, jusqu'au début de la phase 3 de l'assouplissement des mesures, on essaie de séparer la circulation des personnes du cycle 1 et du cycle 2.</p> <p><u>Entrées et escaliers</u> Les élèves du cycle 1 utilisent, dans la mesure du possible, l'escalier du côté ouest, l'entrée située à l'extrémité ouest du bâtiment scolaire ou l'entrée qui leur est réservée du côté sud de l'école. Les élèves du cycle 2 utilisent, dans la mesure du possible, l'escalier du côté est, l'entrée principale au nord ou l'entrée qui leur est signalée du côté sud de l'école chaque fois que cela est possible.</p> <p><u>Entrée école enfantine sud</u> L'entrée sud au rez-de-chaussée est exclusivement réservée aux élèves de l'école enfantine sud.</p> <p><u>Enseignant-e-s</u></p>



	Il est conseillé aux enseignants d'utiliser, dans la mesure du possible, l'escalier à l'ouest de l'entrée principale.
--	---

	<p><u>Bibliothèque de l'école</u> La bibliothèque est fermée au moins jusqu'au 08.06.2020. Les livres empruntés avant la fermeture de l'école peuvent être rendus jusqu'au 18.05.2020. En prévision d'une éventuelle ouverture de la bibliothèque, des marquages au sol seront appliqués, des lingettes désinfectantes seront à disposition pour le nettoyage lors de la distribution et de la reprise des livres et il sera fait en sorte que la salle soit aérée régulièrement.</p>
--	---

## 2. Mesures de protection dans le cadre de l'enseignement

Directives de la Confédération et du Canton de Berne	Mise en œuvre à l'école d'Evilard
<p><i>Principe de base</i> <i>Notamment au degré primaire, les enfants doivent pouvoir se comporter et se déplacer aussi normalement que possible au sein de la classe, sur le chemin de l'école et dans la cour de récréation</i> <i>Selon le concept de protection de l'OFSP, la distance entre les enfants de moins de 10 ans ne doit pas être respectée. Selon l'OFSP, la distance entre les enseignant-e-s et les enfants doit si possible être maintenue, mais pour les enfants de moins de 10 ans, cela est moins pertinent et possible.</i></p>	<p><u>Principe de base</u> Les enfants de l'école d'Evilard doivent pouvoir se comporter et se déplacer aussi normalement que possible au sein de l'école. Les travaux de groupe se déroulent uniquement en petits groupes de 2 à 3 élèves. Il faut veiller à ce que les groupes restent aussi stables que possible jusqu'au 8 juin. Les enseignant-e-s doivent aménager leur classe de manière à ce que les élèves puissent facilement garder une distance de 2 m avec le bureau de l'enseignant-e (marquage au sol) et s'assurer qu'une distance de 2 m est possible autour du lavabo (marquage au sol). Pour les cahiers ou autre matériel qui sont échangés entre les élèves et les enseignant-e-s, il est recommandé de prévoir un endroit spécifique dans la classe, où le matériel peut être déposé afin d'être désinfecté si nécessaire.</p> <p>Tous les élèves de l'école sont régulièrement formés pour observer au mieux les mesures d'hygiène des mains (si nécessaire, former des équipes pour s'aider mutuellement dans le respect des règles d'hygiène).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle 1 : Les règles de distance entre les élèves ne doivent pas être respectées au cours du cycle 1. Dans la mesure du possible, les distances par rapport aux enseignants doivent être respectées.</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle 2 : Dans un groupe de classe, les règles de distance entre les élèves du cycle 2 ne doivent pas être respectées. Les élèves du cycle 2 gardent la distance avec les enseignants et vice versa. (marquage au sol autour du bureau de l'enseignant-e).</li> </ul>
<p><i>Les premières journées d'enseignement présentiel (11 et 12 mai) sont organisées en demi-classes. En petits groupes, les élèves pourront être sensibilisés à un comportement réduisant le risque de contamination et se familiariser avec les règles et mesures d'hygiène.</i></p> <p><i>Par ailleurs, cela permettra aux enseignants et enseignantes de faire plus facilement le point sur le niveau actuel des élèves et de revenir sur les éléments non compris durant l'enseignement à distance.</i></p> <p><i>Ils peuvent aussi aborder avec les élèves la situation actuelle et leur expérience personnelle par rapport à l'enseignement à distance. Cela renforce le sentiment d'appartenance. Cette phase de démarrage sur deux jours a fondamentalement pour objectif de préparer tout le monde à un enseignement de toutes les disciplines conforme à la grille horaire et réduisant les risques de contamination.</i></p>	<p><u>Reprise de l'enseignement présentiel en demi-classe le 11 et 12 mai 2020</u></p> <p>Organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 leçons par demi-journée :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matin 09.00-11.45 (bus de Macolin / départ Fin du monde 08:38)</li> <li>- Après-midi 13.45-16.20</li> <li>- L'heure de la récréation peut être définie librement</li> </ul> </li> <li>• Par demi-journée, une demi-classe :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lundi matin groupe A, lundi après-midi groupe B</li> <li>- Mardi matin : groupe B, mardi après-midi groupe A.</li> </ul> </li> <li>• L'accent est mis sur le bilan et les expériences en matière d'enseignement à distance, la sensibilisation et la formation aux mesures de protection et d'hygiène, l'évaluation du niveau des élèves, l'introduction à la nouvelle réalité de la vie avec le virus.</li> <li>• Les élèves ramènent leur matériel scolaire à l'école pendant les deux jours d'école.             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1er jour d'école : matériel pour écrire et 1ère partie du matériel scolaire</li> <li>- 2ème jour d'école : reste du matériel scolaire, y compris les vêtements de sport pour les leçons de gymnastique en plein air.</li> </ul> </li> </ul>
<p><i>L'enseignement reprend en principe dans toutes les disciplines. Les règles et mesures d'hygiène doivent être respectées autant que possible. Toutes les activités entraînant un contact physique entre les élèves doivent être évitées. Ce principe doit être observé notamment dans le domaine de l'éducation physique et du sport mais aussi lors des activités menées dans les autres disciplines. Les sports de contact doivent être bannis.</i></p>	<p>En principe, l'enseignement reprend dans toutes les branches. Les mesures de protection spécifiques s'appliquent comme suit :</p> <p>Allemand / Français / Mathématiques / Anglais / Histoire / Géographie / Sciences / Informatique : Respect des mesures de protection prévues en fonction des cycles décrits ci-dessus</p> <p>Dessin /TM / Musique : choisissez des contenus de cours qui permettent de respecter les prescriptions de distance. Organiser des leçons à l'extérieur chaque fois que cela est possible et, si nécessaire, enseigner également des contenus théoriques.</p>



<p><i>Dans la mesure du possible, les cours de sport doivent avoir lieu en plein air.</i></p>	<p>Musique : il n'est pas possible de garder la distance minimale dans la salle de musique. À partir du cycle 2, les cours de musique ont lieu si possible à l'extérieur ou dans le hall d'entrée. Le système BOSE et le piano sont disponibles. Dans ce cas, il faut trouver un accord avec l'école enfantine.</p> <p>TM : Les machines à coudre, les outils et les machines ne seront pas utilisés pour le moment. Il faut imaginer d'autres formes d'expressions artistiques telles que la peinture, le dessin, le feutrage, le collage, créer dans la nature. L'objectif principal est que les enfants puissent travailler de manière autonome.</p> <p>Activités sportives : il faut renoncer à tous les sports de contact (judo, combat &amp; lutte, football, basketball, unihockey, handball, chat perché, etc.). En principe, les leçons de gym ont lieu à l'extérieur (s'ils/elles se sentent d'attaque, les enseignant-e-s peuvent se déplacer sans accompagnant jusqu'à la Pépinière et le canapé forestier). Informer préalablement la direction).</p> <p>Natation : il n'y aura pas de cours de natation avant le 8 juin 2020. L'OFSP0 restera fermé pour les cours externes au moins jusqu'à cette date.</p> <p>Tutti-Frutti / Bilinguisme : il n'y aura pas d de tutti-frutti ni d'enseignement impliquant plusieurs classes avant le 8 juin.</p> <p>Cours à option : les cours facultatifs auront lieu, mais seront adaptés si nécessaire pour garantir que les mesures de protection soient respectées (par exemple, diviser le cours en plusieurs petits groupes, le déplacer à l'extérieur, etc.)</p>
<p><u>Enseignement spécialisé</u> <i>Les projets éducatifs des élèves ayant des besoins particuliers (ES-L / ES-G) doivent éventuellement être adaptés et d'autres priorités en matière de soutien doivent être fixées. Il convient de considérer le soutien à l'enseignement ordinaire comme priorité première.</i></p>	<p>Les enseignant-e-s spécialisé-e-s se renseignent auprès des maître-sse-s de classe sur le besoin de soutien et ajustent leur programme de soutien si nécessaire. S'ils ne peuvent pas garder la distance pendant les cours individuels, un écran en plexiglas est disponible pour les protéger.</p>



### 3. Mesures de protection à l'école à journée continue

Directives de la Confédération et du Canton de Berne	Mise en œuvre à l'école d'Evilard
<p><i>Afin de permettre aux représentants légaux/parents de remplir leurs obligations professionnelles à leur poste de travail, il est essentiel que les offres de prise en charge extrascolaire soient ouvertes. Les mêmes principes que ceux mentionnés ci-dessus pour le fonctionnement de l'école s'appliquent.</i></p>	<p><u>Reprise de l'enseignement présentiel le 11 et 12 mai 2020</u>                      Une prise en charge d'urgence est prévue pour les deux premiers jours d'école, 11 et 12 mai. Les parents doivent inscrire leurs enfants avant le jeudi soir à 18h00 pour une prise en charge d'urgence ces jours-là.                      A partir du 13.05.2020, l'école à journée continue reprendra son fonctionnement habituel. Les mêmes principes que ceux mentionnés pour l'école s'appliquent.</p>
	<p><u>Principe de base</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la mesure du possible, les parents évitent de pénétrer sur le site de l'école. Les parents accompagnent leurs enfants uniquement jusqu'au préau de l'école. Les enfants font seuls la dernière partie du trajet jusqu'à l'école à journée continue.</li> <li>• Il est permis d'entrer dans l'enceinte de l'école pour chercher les enfants à l'école à journée continue. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école à journée continue. Les parents qui viennent chercher leurs enfants font signe par la fenêtre et attendent à l'extérieur de l'école à journée continue en gardant leurs distances.</li> <li>• Pour l'instant, nous essayons de faire le plus possible d'activités de plein air avec les enfants.</li> <li>• Encadrement à midi : salle de gym ou salle rythmique. Ne pas pratiquer de sports ni de jeux qui impliquent un contact.</li> <li>• La ludothèque est fermée pour l'école. L'école à journée continue peut utiliser l'équipement de la ludothèque. Tout le matériel utilisé est nettoyé après usage avec une lingette désinfectante.</li> <li>• Les jouets seront réduits. D'autres formes d'activités telles que le bricolage, la peinture, les sorties en forêt sont recommandées.</li> <li>• Aérer : il faut aérer les locaux toutes les heures pendant 5 minutes. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de courant d'air et que les charnières des fenêtres ne soient pas endommagées.</li> <li>• Brossage des dents : jusqu'au 8 juin au moins, nous renonçons au brossage des dents à l'école à journée continue.</li> <li>• En ce qui concerne la prise de repas par les élèves, les mesures d'hygiène supplémentaires suivantes doivent être respectées.</li> </ul>





<p><i>La distribution des repas est échelonnée :</i> <i>Enfants plus jeunes 12h00</i> <i>Enfants plus âgés 12h10</i></p>	<p><u>Echelonner la présence pour le repas de midi à l'école à journée continue</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le groupe des plus jeunes enfants (1H-3H) entre à l'école à journée continue entre 11h50-12h00.</li> <li>• Le groupe des enfants plus âgés (4H-8H) entre à l'école à journée continue entre 12h10-12h20</li> <li>• En arrivant à l'école à journée continue- comme par le passé – un nettoyage approfondi des mains est effectué.</li> </ul>
<p><i>Installer les chaises de façon à ce que les élèves de dix ans et plus puissent respecter les règles de distanciation</i></p>	<p><u>Organisation de la table de midi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir de mercredi 13.05.2020, le repas de midi sera servi aux élèves du cycle 2 dans la salle polyvalente, en respectant les mesures de distance.</li> <li>• Pour les enfants du cycle 1, les règles de distance ne s'appliquent pas.</li> </ul>
<p><u>Distribution des repas</u> <i>Jusqu'à nouvel ordre, éviter le libre-service (aliments et couverts).</i> <i>Installer des protections pour le repas servi et pour le personnel servant le repas (p. ex. plaque de plexiglas)</i></p>	<p><u>Distribution des repas</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves vont chercher leurs repas à des points de distribution prévus à cet effet (le comptoir de la cuisine et une table de service supplémentaire). Les marquages au sol aident les enfants du cycle 2 à maintenir la distance nécessaire.</li> <li>• Le personnel qui sert la nourriture est protégé par un panneau en plexiglas</li> <li>• Jusqu'à nouvel ordre, l'accès à la cuisine est réservé exclusivement au personnel travaillant dans la cuisine. Pour l'instant, les enfants ne pourront pas aider à faire la vaisselle.</li> </ul>

#### 4. Autres mesures de protection

<p><b>Directives de la Confédération et du Canton de Berne</b></p>	<p><b>Mise en œuvre à l'école d'Evilard</b></p>
	<p><u>Sports scolaires facultatifs</u> Les cours de sports scolaires facultatifs n'auront pas lieu avant le début de la phase 3 d'assouplissement des mesures prévue le 8 juin.</p>
	<p>Le Bike et Skatepark vélos restera fermée au moins jusqu'au début de la phase 3 de l'assouplissement des mesures prévue le 8 juin.</p>



## 5. Mesures de quarantaine et d'isolement

Directives de la Confédération et du Canton de Berne	Mise en œuvre à l'école d'Evilard
<p><i>Les mesures d'auto-isolement et d'auto-quarantaine sont contraignantes aussi bien pour le personnel adulte que pour les élèves. Les personnes qui présentent des symptômes doivent se placer en isolement.</i></p>	<p>Auto-isolement pour les symptômes suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• toux (généralement sèche)</li> <li>• maux de gorge</li> <li>• insuffisance respiratoire</li> <li>• fièvre, sensation de fièvre</li> <li>• douleurs musculaires</li> <li>• perte soudaine de l'odorat et/ou du goût</li> </ul> <p>Plus rarement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• maux de tête</li> <li>• symptômes gastro-intestinaux</li> <li>• conjonctivite</li> <li>• rhume</li> </ul> <p>Procédure à suivre lorsque les symptômes de la maladie mentionnés ci-dessus apparaissent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restez à la maison.</li> <li>• Adressez-vous à un médecin ou à un établissement de santé et demandez si vous devez vous faire tester.</li> <li>• Lisez les consignes sur l'isolement <a href="#">Consignes : Auto-isolement</a> (PDF, 174 kB, 01.05.2020) et respectez-les strictement.</li> </ul>
<p><i>Les personnes qui, dans le cadre familial, ont eu un contact étroit (pour les adultes un contact intime) avec une personne infectée doivent se mettre en quarantaine</i></p>	<p>Les personnes qui ont des contacts étroits avec une personne malade notamment dans le cadre de la vie familiale doivent se mettre en quarantaine.</p>



<p><i>Le regroupement des enfants dans le cadre scolaire n'est pas considéré comme un contact étroit. Cependant, si plusieurs cas d'infection apparaissent dans un établissement, il convient de procéder conformément à la situation en cas de contact étroit, à savoir appliquer la mise quarantaine et prendre immédiatement contact avec le médecin scolaire et l'inspection scolaire.</i></p>	<p>Les contacts entre enfants en milieu scolaire ne sont pas définis comme contacts étroits. Cependant, si des cas rapprochés survenaient en milieu scolaire, il faudrait procéder comme si des contacts étroits avaient eu lieu et mettre en œuvre une quarantaine et contacter immédiatement le médecin scolaire et l'inspection scolaire.</p>
--	--

## 6. Transports scolaires

<b>Directives de la Confédération et du Canton de Berne</b>	<b>Mise en œuvre à la commune d'Evilard</b>
<p><i>Le transport scolaire peut reprendre. Les règles et mesures d'hygiène doivent être respectées autant que possible (p. ex. laisser la porte avant fermée et la première rangée de sièges libres pour protéger le/la chauffeur/euse).</i></p>	<p>En accord avec la Funicar, la commune a décidé qu'un véhicule plus grand avec 40 places sera mis en service jusqu'à nouvel ordre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les enfants du cycle 1 (école enfantine à 4H), la partie arrière du véhicule leur est réservée et les enfants du cycle 2 (5H à 8H) utilisent la partie avant du véhicule. L'accompagnatrice du bus est chargée de veiller à la séparation des deux groupes d'âge.</li> <li>• Le transport de vélos reste interdit, comme dans tous les autres moyens de transport public, jusqu'à nouvel ordre.</li> <li>• Les parents sont libres de faire prendre à leurs enfants un bus qui circule plus tôt.</li> <li>• Les parents qui souhaitent conduire leur enfant en voiture pour des raisons de sécurité utiliseront la place "kangourou" située sur le parking vers les terrains de tennis d'Evilard.</li> </ul>